



**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 19 ~~juin 2025~~ **Publié le 27/06/2025**

Le Conseil Municipal, convoqué le 12 juin 2025, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER (à compter de la question n° 4), M. Hasni ALEM (jusqu'à la question n° 11 incluse), M. Guillaume BAILLY (jusqu'à la question n° 68 incluse), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET (jusqu'à la question n° 68 incluse), Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n° 4 et jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 6), M. Laurent CROIZIER (jusqu'à la question n° 68 incluse), M. Benoît CYPRIANI (à compter de la question n° 4), M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 11 incluse), Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Nadia GARNIER, M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 11 et à compter de la question n° 13 incluse), M. Olivier GRIMAITRE (à compter de la question n° 4), Mme Valérie HALLER (à compter de la question n° 4), M. Damien HUGUET (à compter de la question n° 6), M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 68 incluse), M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL (à compter de la question n° 12), Mme Laurence MULOT (à compter de la question n° 6 et jusqu'à la question n° 68 incluse), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 6), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 15 incluse), Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 68 incluse)

Secrétaire :

Mme Pascale BILLEREY

Étaient absents :

M. Hasni ALEM (à compter de la question n° 12), Mme Frédérique BAEHR, Mme Fabienne BRAUCHLI, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 69), Mme Nathalie BOUVET (à compter de la question n° 69), M. Laurent CROIZIER (à compter de la question n° 69), Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 12), Mme Sadia GHARET, M. Olivier GRIMAITRE (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Pierre-Charles HENRY, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER (à compter de la question n° 69), M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Saïd MECHAI, Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n° 5 incluse et à compter de la question n° 69), M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN, Mme Claude VARET, Mme Christine WERTHE (à compter de la question n° 69), Mme Marie ZEHAF

Procurations de vote :

Mme Elise AEBISCHER à M. Kévin BERTAGNOLI (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Frédérique BAEHR à Mme Pascale BILLEREY, Mme Fabienne BRAUCHLI à M. Nathan SOURISSEAU, Mme Julie CHETTOUH à M. Yannick POUJET (jusqu'à la question n° 3 incluse et à compter de la question n° 6), M. Sébastien COUDRY à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Benoît CYPRIANI à Mme Lorine GAGLILOLO (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Karine DENIS-LAMIT à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 68 incluse), Mme Sadia GHARET à M. Christophe LIME, M. Abdel GHEZALI à M. Sébastien COUDRY (pour la question n° 12), Mme Valérie HALLER à Mme Annaïck CHAUVET (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 68 incluse), M. Damien HUGUET à Mme Claudine CAULET (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Marie LAMBERT à M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 11 incluse), M. Aurélien LAROPPE à M. François BOUSSO, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à Mme Anne VIGNOT, M. Saïd MECHAI à M. Guillaume BAILLY (jusqu'à la question n° 68 incluse), Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 11 incluse), Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Jean-Hugues ROUX à M. Gilles SPICHER, Mme Juliette SORLIN à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 15 incluse) et à M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 16), Mme Claude VARET à Mme Laurence MULOT (à compter de la question n° 6 et jusqu'à la question n° 68 incluse), Mme Sylvie WANLIN à M. Abdel GHEZALI (à compter de la question n° 16), Mme Marie ZEHAF à M. André TERZO

OBJET : 47 - Avenants aux marchés de travaux relatifs à l'opération de rénovation et l'extension du complexe sportif Diderot (lots 14 et 19)

Délibération n° 007993

Avenants aux marchés de travaux relatifs à l'opération de rénovation et l'extension du complexe sportif Diderot (lots 14 et 19)

Rapporteur : Mme Annaïck CHAUVET, Adjointe

	Date	Avis
Commission n°2	03/06/2025	Favorable unanime

Résumé :

Dans le cadre de la phase 1 des travaux relatifs à l'opération de rénovation et extension du complexe sportif Diderot, des travaux modificatifs et/ou supplémentaires sont rendus nécessaires pour la bonne réalisation de l'opération.

Le présent rapport a pour objet de solliciter l'autorisation de signature de l'avenant n°1 au lot Equipements Sportifs et de l'avenant n°2 au lot Voirie – Réseaux Divers – Paysage.

1. Rappel du contexte

Dans le cadre de l'opération de construction d'un nouvel équipement, restructuration et rénovation du complexe sportif Diderot :

Le lot 14 Equipements Sportifs a fait l'objet d'une procédure d'appel d'offres ouvert, a été notifié à la société LA FABRIQUE DU SPORT le 19 novembre 2024 pour un montant de 92 555.57 € HT.

Le lot 19 Voirie – Réseaux Divers – Paysage a fait l'objet d'une procédure d'appel d'offres ouvert, a été notifié à la société DE GIORGI le 22 juillet 2024 pour un montant initial de 324 901.67 € HT. Un premier avenant a porté le montant du marché à 331 381.35 € HT.

2. Objet des présents avenants

Pour ce qui concerne le lot 14, un avenant n°1 relatif à la première phase de l'opération (construction du nouveau gymnase) vient apporter les modifications suivantes :

- Modification de différents systèmes de fixation (tableaux d'affichage LED et écran publicitaire, panneaux de basket, but de hand), substitution des poteaux et filets de badminton soit une moins-value de 236,19 € HT ;
- Ajout d'un écran LED de plus grande dimension soit un montant de 9 167 € HT.

Ces travaux supplémentaires d'un montant total de 8 930.81 € HT portent donc le montant du lot 14 Equipements Sportifs à 101 486.38 € HT, soit une augmentation de 9.65 % du marché initial.

Ce montant entre dans le budget alloué à l'opération.

Après avis favorable de la commission d'appel d'offres en date du 5 mai 2025, il est proposé d'autoriser la signature de cet avenant 1 au lot 14 Equipements Sportifs du marché de travaux de construction d'un nouvel équipement, restructuration et rénovation du complexe sportif Diderot Planoise pour un montant de 8 930.81 € HT.

Pour ce qui concerne le lot 19, un avenant n°2 relatif à la première phase de l'opération (construction du nouveau gymnase) vient apporter les modifications suivantes :

- Le remplacement des clôtures existantes ne pouvant pas être réemployées du fait de l'actualisation des modèles de poteaux de clôture,
- Le remplacement par des murs préfabriqués en L du muret existant entre le collège et le gymnase, trop vétuste pour réceptionner la clôture posée à la française et trop fragile pour soutenir la différence de niveau entre le nouveau gymnase et le collège,
- La reprise de sol côté collège suite à la pose du muret préfabriqué,

- La restauration de la rampe du collège en béton balayé,
- La réalisation d'une bande de propreté et la reprise du caniveau existant entre le gymnase neuf et la salle de sport du collège.

Ces travaux modificatifs d'un montant total de 19 685.98 € HT portent donc le montant du lot 19 Voirie – Réseaux Divers – Paysage à 351 067.33 € HT, soit une augmentation de 8.05 % du marché initial.

Ce montant entre dans le budget alloué à l'opération.

Après avis favorable de la commission d'appel d'offres en date du 5 mai 2025, il est proposé d'autoriser la signature de cet avenant 2 au lot 19 Voirie – Réseaux Divers – Paysage du marché de travaux de construction d'un nouvel équipement, restructuration et rénovation du complexe sportif Diderot Planoise pour un montant de 19 685.98 € HT.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- autorise la signature de l'avenant n°1 au lot 14 Equipements Sportifs du marché de travaux de construction d'un nouvel équipement, restructuration et rénovation du complexe sportif Diderot Planoise d'un montant de 8 930,81 € HT,
- autorise la signature de l'avenant n°2 au lot 19 Voirie – Réseaux Divers – Paysage du marché de travaux de construction d'un nouvel équipement, restructuration et rénovation du complexe sportif Diderot Planoise d'un montant de 19 685,98 € HT.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52

Contre : 0

Abstention* : 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

La Secrétaire de séance,

Pour extrait conforme,
La Maire,



Pascale BILLEREY
Conseillère Municipale Déléguée



Anne VIGNOT